

CARNET NOIR Pour une fois, il n'est pas drôle. Le Tessinois s'est éteint mardi à la suite d'un malaise

Adieu Dimitri, poète du rire aux larmes

THIERRY RABOUD

Il avait tout appris, mais il savait se taire mieux que personne. Et son silence était une joie. Mardi soir, c'est sûrement de rire que Dimitri est mort, alors que tous les poètes, rêveurs et saltimbanques pleurent la disparition à 80 ans de ce grand clown, de cet immense mime. Son sourire de commedia dell'arte, prêt à toiser le monde dans toute sa largeur, restera l'un des plus expressifs et sincères que la Suisse ait connu. C'est dire si l'on pensait ne jamais voir le dernier masque se poser sur ce visage à l'immortelle drôlerie, prenant tout le monde par surprise comme une mauve arlequinade.

«Je suis ému et sans voix», tente de répondre Pierre Miserez lorsqu'on lui apprend la nouvelle hier. Le comédien, humoriste et clown lui aussi, était un ami de Dimitri à qui il vouait une grande admiration. «C'est mon maître qui s'en va. Je l'ai vu pour la première fois sur scène à 21 ans. Je ne savais pas trop quoi faire de ma vie et je me suis alors dit: je veux devenir clown moi aussi», témoigne le Jurassien tandis que les souvenirs affleurent sous la tristesse.

Potier décentré

Dimitri Jakob Müller, né en 1935 à Ascona (TI), aura pourtant mis du temps à faire de ce prénom un personnage, même si c'est au cœur de l'enfance que les éclats du rire le transpercent une première fois. A 7 ans, il pénètre sous le chapiteau du cirque Knie, et assiste, les yeux écarquillés, au numéro du clown Andreff. Oui, si clown est un métier, alors il en fera le sien. Mais il faut d'abord apprendre à créer. C'est près de Berne qu'il commence donc un apprentissage de potier, et l'on ne s'étonne qu'à moitié que sa biographie le pose en inventeur du «tournage décentré», lui qui se met à fréquenter les théâtres durant son temps libre.

La céramique le fera pourtant vivre, et les pièces qu'il vend financent ses leçons de musique, de mime, de théâtre ou d'acrobatie.

En Suède ou à Aix-en-Provence, mais surtout à Paris, où il rencontre en 1958 le mime Marcel Marceau qui l'engage dans sa troupe. C'est ensuite pour créer ses premiers solos que Dimitri rentre en Suisse et cette fois, c'est lui qui investit de ses bouffonneries le rond de sciure du cirque Knie, se faisant connaître dans tout le pays.

A 7 ans, il pénètre sous le chapiteau du Knie et assiste, les yeux écarquillés, au numéro du clown Andreff. Oui, si clown est un métier, alors il en fera le sien.

Avec le succès, les voyages se multiplient mais le Tessin demeure un centre de gravité: c'est dans le village de Verscio que l'artiste fonde le Teatro Dimitri, puis, quelques années plus tard, sa fameuse école où sont enseignées les disciplines du «théâtre de mouvement». Un lieu d'apprentissage unique en son genre, auquel il insuffle son esprit mais qu'il laisse aux mains de pédagogues reconnus. «Si mes élèves, après cette formation, sont humbles, modestes et travailleurs mais artisans dans le vrai sens du mot, alors je suis content» explique-t-il alors.

Du cirque au théâtre

Devenue une haute école de réputation européenne, l'institution a marqué des générations d'artistes, même si peu en sont ressortis clowns, ce qui ne manquait pas d'attrister le fondateur. Comme pour le contredire, la Fribourgeoise Céline Rey, formée à cette école, tourne aujourd'hui un numéro de clown en duo. «Dimitri a été l'un des premiers à amener le clown dans les salles de théâtre alors



L'artiste au sourire immense de commedia dell'arte est mort à l'âge de 80 ans. KEYSTONE

que c'était un personnage de cirque. Nous avons envie de continuer à faire vivre cet héritage», explique-t-elle. La comédienne fribourgeoise Clara Ruffolo, qui a exploré elle aussi les divers registres de la clownerie, est passée par ces mêmes bancs: «Cette école a été essentielle dans mon parcours. Je serai éternellement reconnaissante à Dimitri de ce lieu

extraordinaire, porteur, où l'on travaille au cœur des choses.»

L'infatigable travailleur, polyglotte et multi-instrumentiste, aura donc su transmettre son art d'habiter le silence et l'espace avec autant de facilité que de rigueur. Et ce jusqu'à la fin. «En 2010, il est tombé en plein spectacle. Tout le monde a ri, mais lui soufflait à son

fiis, «ce n'est pas pour rire!», se souvient Pierre Miserez. Le mime bavard s'est relevé, a soigné ses deux vertèbres, et continué à donner quelque 150 représentations par année. Il était à l'affiche de son théâtre de Verscio, où il devait se produire seul en scène samedi. Mais il est tombé à nouveau. Et cette fois personne n'a ri. ●

TERRORISME TAMOUL Treize personnes accusées de soutien

Le Ministère public de la Confédération (MPC) accuse treize personnes de soutien aux Tigres tamouls. Il leur reproche d'avoir soutenu financièrement cette organisation considérée comme terroriste. Près de quinze millions de francs auraient été levés auprès de la diaspora tamoule au moyen d'un système sophistiqué de crédit à la consommation. Les prévenus proviennent de Suisse, d'Allemagne et du Sri Lanka. Ils sont formellement accusés de soutien et/ou d'appartenance à une organisation criminelle, d'escroquerie, de faux dans les titres et de blanchiment d'argent, indiquait hier le MPC. Les réquisitions seront déposées à l'audience du Tribunal pénal fédéral, à Bellinzone.

Système complexe

Avec l'évolution de la guerre civile au Sri Lanka, les besoins financiers des Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE) se sont sensiblement accrus, explique le MPC. Leurs dirigeants sont alors intervenus par le biais de la branche suisse, le World Tamil Coordinating Committee (WTCC). Cette dernière a agi à son tour par l'intermédiaire de représentants cantonaux. Les chefs des Tigres en Suisse ont conçu, avec l'aide de courtiers en crédits d'éthnie tamoule, une méthode systématique permettant de réunir des fonds importants tout en garantissant un anonymat total aux LTTE. Ils ont pour ce faire utilisé un système de crédit à la consommation.

Le LTTE a lutté durant 37 ans pour l'indépendance du nord-est du pays, peuplé en majorité de Tamouls, jusqu'à la mort de leur chef charismatique Vellupillai Prabhakaran en mai 2009. Ce conflit a fait entre 80 000 et 100 000 morts (combats, attentats ou assassinats). ● ATS

IRONMAN A vélo sur l'autoroute pour se préparer

Deux touristes américains ont fait fausse route dans leur préparation à l'Ironman (triathlon de l'extrême), qui se tient ce week-end à Zurich. Ils ont emprunté, par erreur, à vélo, hier matin, l'autoroute A4 entre Sihlbrugg (ZG) et Zoug. ● ATS

DJIHADISTE

Un soutien de l'EI libéré pourrait être expulsé

Un des trois Irakiens condamnés en mars, pour soutien à l'Etat islamique, doit être libéré aujourd'hui. Mais il sera placé en détention en vue d'une expulsion. Des recours restent possibles. Son renvoi doit avoir lieu entre le 21 juillet et le 20 octobre, a ordonné le service argovien de la migration et de l'intégration. Cette décision a été confirmée par un jugement du Tribunal administratif argovien. ● ATS

CONSEIL DE LA PRESSE Les politiciens ont droit au respect de leur sphère privée

L'intimité du maire de Baden Geri Müller a été violée

Mélangez le sexe et la politique: le cocktail sera explosif. Le maire de Baden (AG) Geri Müller, ancien conseiller national écologiste, en a fait l'amère expérience. Le 17 août 2014, le journal dominical «Schweiz am Sonntag» rendait compte d'une relation en ligne, à caractère sexuel, entre le politicien et une jeune femme. Le maire s'était photographié nu dans son bureau et avait envoyé la photo à sa partenaire par SMS.

L'affaire avait fait grand bruit. Pour le Conseil de la presse, qui veille au respect de la déontologie journalistique, elle ne méritait pas cet écho médiatique. Il a admis hier la plainte déposée par 18 parlementaires fédéraux à l'encontre du journal alémanique. Selon lui, le contenu de ce «chat» relevait de la sphère privée et il n'appartenait pas aux médias d'en rendre compte.

L'éditeur du journal incriminé, Peter Wanner, a pris acte d'une décision derrière laquelle il soupçonne des pressions politiques. Sur le fond, il n'en démord pas. Il affirme dans sa prise de position que la population était en droit de

prendre connaissance des dessous d'une affaire qui avait pour cadre des locaux officiels.

Pour le Conseil de la presse, cet argument ne tient pas la route. «Tout ce qui se déroule dans des lieux officiels n'est pas forcément d'intérêt public», assure-t-il. Selon lui, il ne faut pas confondre l'intérêt d'un large public et l'intérêt public. C'est aussi l'avis des 18 parlementaires qui lui ont demandé de sanctionner le comportement du journal. «Les politiciens ont droit au respect de leur sphère privée au même titre que les autres citoyens», souligne le conseiller national Louis Schelbert (Vert/LU), qui est à l'origine de la plainte. «Il peut arriver que la vie privée interfère avec la vie politique, mais ce n'était pas le cas ici. Il s'agissait juste d'une relation intime entre adultes consentants.»

Un rappel à l'ordre

Soucieux de ne pas voir l'affaire réduite à un problème des Verts, Louis Schelbert a contacté des parlementaires de divers partis pour soutenir sa démarche. L'ancien président du PDC Christo-



Geri Müller a déjà payé le prix politique de l'affaire. KEYSTONE

phe Darbellay fait partie des plaignants. «De par leur fonction, les politiciens sont appelés à dévoiler une part plus importante de leur vie privée que le commun des mortels», explique-t-il, «mais il y a des limites à tout. La décision du Conseil de la presse est un utile rappel à l'ordre, même si je suis conscient que ce genre de dérive journalistique correspond à une tendance lourde.»

Geri Müller, que nous n'avons pas pu atteindre hier, a déjà payé le

prix politique de cette affaire. Ses pairs l'ont suspendu provisoirement de ses fonctions. Ils l'ont ensuite réintégré en le privant de la direction du service de la promotion économique, jugé trop «public». Par ailleurs, il a renoncé à se représenter aux élections fédérales d'octobre 2015.

Quant à sa partenaire de chat, le Conseil de la presse estime que «Schweiz am Sonntag» n'a pas suffisamment étayé le reproche d'abus d'autorité émis à l'encontre de Geri Müller.

Le journal le soupçonnait d'avoir lancé la police à ses trousses pour récupérer ses messages compromettants. En réalité, affirme le Conseil de la presse, Geri Müller a alerté la police au sujet de menaces de suicide de la jeune femme. Selon les autorités judiciaires, il en serait même la victime. Une ordonnance pénale a été prononcée il y a deux semaines. Elle a été reconnue coupable de tentative de contrainte, de diffamation, d'insulte, d'enregistrement non autorisé de conversations et de falsification de documents. L'intéressée a décidé de faire opposition. ● ATS

EN IMAGE



VALAIS

Le bisse d'Ayent sur les billets de 100 francs. Le sujet de l'illustration des nouveaux billets de 100 francs que la BNS mettra en circulation d'ici quatre ans s'est porté sur le bisse d'Ayent. «C'est une grande surprise et beaucoup d'émotion», a déclaré hier le président d'Ayent, Marco Aymon, sur les ondes de Rhône FM qui a dévoilé l'information. D'autant plus que la commune n'est jamais intervenue. L'initiative revient à la seule Banque nationale suisse. ● ATS